



Prendre soin de l'homme et de la planète...

Notre société contemporaine va vite. Les modes de prises de décision politiques, économiques et sociaux sont soumis à de fortes pressions : la concurrence, les intérêts particuliers d'acteurs économiques, les médias, la rue, etc. Le débat serein est difficile et l'exercice de la vie démocratique un défi. Quelle place pour une véritable démarche éthique, pour une juste responsabilité de chacun dans notre société ?



Notre planète semble submergée par les problèmes. Et c'est bien à chacun d'entre nous pour sa part, et avec d'autres, de s'informer, se situer, agir. Dans les turbulences de la vie, il nous faut trouver le bon cap et le garder : **prendre soin de l'homme et de la planète... nous dit notre bon sens et notre foi !**

Citoyen et chrétien, nous avons à prendre part à la vie de la cité. Les élections municipales en mars prochain permettent à des candidats et leurs équipes de relire leur action politique récente et/ou présenter leur projet. Informons-nous et dialoguons avec ceux qui se sentent appeler à servir l'intérêt général ou mieux le bien commun.

Les votes sur les lois bioéthiques en France ces dernières semaines ne peuvent pas nous laisser satisfaits. Ce bulletin s'en fait l'écho à travers la prise de parole unanime des évêques de France. « Aidons les aidants » est une proposition à Ploubalay le mois prochain par des acteurs et décideurs locaux. Réjouissons-nous des bonnes initiatives, réfléchissons, prions et agissons. Un article se fait aussi ce mois l'écho de partenariat avec une communauté en Afrique.

Le temps du Carême s'ouvrira à la fin du mois et nous invitera à prendre soin de l'essentiel.

P. Olivier, votre curé

| | |
|--|-------|
| <u>Édito</u> | p. 1 |
| <u>Eglise universelle : Bioéthique</u> | p. 2 |
| <u>Vie du diocèse : Eglise au Benin</u> | p. 3 |
| <u>Vie du diocèse : Eglise au Benin suite</u> | p. 4 |
| <u>Vie de la paroisse : Mercredi des Cendres ?</u> | p. 5 |
| <u>Chrétien et citoyen</u> | p. 6 |
| <u>Activités des communautés locales</u> | p. 7 |
| <u>Infos paroissiales</u> | p. 8 |
| <u>Culte des Saints : Saint Cieux</u> | p. 9 |
| <u>Joies et peines</u> | p.10 |
| <u>Intentions messes</u> | p. 11 |
| <u>Les Cendres</u> | p. 12 |

Bioéthique : Déclaration du conseil permanent de la Conférence des évêques de France

« Aucun être humain ne peut en traiter un autre comme un objet »

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, réuni les 6, 7 et 8 janvier 2020, tient à exprimer son inquiétude devant le projet de révision des lois de bioéthique dont la discussion au Sénat se prépare.

Dans l'état actuel du projet de loi, trois points particuliers engageraient encore davantage notre société française dans des contradictions insolubles. S'ils étaient adoptés définitivement, ils témoigneraient d'une grave méprise quant à ce qu'est l'éthique, méprise qui, si elle n'était pas clarifiée, serait de l'ordre de l'insouciance pour l'avenir.

1. Soumettre, comme le veut la loi, l'engendrement par PMA d'un nouvel être humain à un « projet parental » est discutable. Le pouvoir ainsi reconnu aux parents ne risque-t-il pas de devenir absolu ? Comment le projet de loi va-t-il exprimer la pleine reconnaissance du droit de l'enfant qui est une « personne » ? En effet, établir des critères applicables aux adultes qui veulent devenir parents pour autoriser ou non ceux-ci à bénéficier d'une technique d'AMP ne suffira pas à garantir une prise en compte suffisante de la dignité de l'enfant. Le respect de l'enfant devrait être la considération première.
2. La légalisation de la filiation sans père ni ascendance paternelle et de la maternité par simple déclaration de volonté, devant le notaire, sans que la femme vive la gestation, met en œuvre « l'in vraisemblable », ont pu dire certains. Est-il juste d'entraîner la société dans cet engrenage ? Notre République est basée sur le respect de la conscience. Cela ne commande-t-il pas de prévoir le recours à la l'objection de conscience pour ceux et celles, les notaires par exemple, qui se refuseraient, en conscience, à être engagés malgré eux dans la réalisation de cet « invraisemblable » ? Cette clause de conscience s'impose aussi à propos de l'IMG. Sans une telle expression dans la loi du respect de la conscience de chacun, n'irions-nous pas vers la mise en place d'une police de la pensée, contraire à notre liberté démocratique ?
3. L'extension du diagnostic pré-implantatoire ouvre la voie à une sélection accrue des enfants à naître, sélection que notre pays professe pourtant de refuser en souhaitant une société inclusive. Un « eugénisme libéral », dépendant de la décision des parents potentiels ou du parent potentiel, serait ainsi toléré. Des parents ayant un enfant portant une maladie génétique nous alertent publiquement sur la « déshumanisation » que produirait un tel tri sélectif. Vouloir l'enfant sans aucun variant génétique est non seulement une illusion, mais ce serait aussi « déshumaniser » notre humanité !

Ces trois points sont significatifs de la fuite en avant dans laquelle sont prises nos sociétés occidentales soumises au libéralisme et aux lois du marché : les désirs individuels y sont exacerbés par l'apparente satisfaction que la conjonction des techniques médicales et juridiques semble promettre.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui prennent au sérieux les enjeux de la loi en discussion. Nous saluons les parlementaires qui travaillent à mettre de la lucidité et du bon sens éthique à propos de l'humain dans le texte de la loi. Nous encourageons les citoyens inquiets à faire connaître leurs réserves et à exprimer leurs points de vue. Nous redisons que tout enfant humain est appelé à grandir dans le déploiement de sa liberté et dans le respect de sa dignité, en communion avec tous les autres, et cela tout au long de sa vie, quelle que soit son origine ethnique ou sociale, sa religion ou son absence de religion et son orientation sexuelle. Aucun être humain ne peut en traiter un autre comme un objet.

Bâtir une église au BENIN !

Chers Amis, des paroisses de Plancoët Val d'Arguenon et Ploubalay.

Vous étiez nombreux à répondre à notre invitation du dimanche 15 décembre, pour voir les photos et discuter de notre voyage- pèlerinage au Bénin. Merci encore pour toute l'attention que vous avez portée, à la découverte de ce pays très attachant, berceau de notre cher Père Valère.

Nous étions un petit groupe de 7 personnes, accompagnant le Père Valère, qui nous a fait découvrir son pays natal. Nous avons été reçus très chaleureusement, dans les paroisses que le père Valère a animées et avons été très sensibles, aux liens d'amitié, de respect et de reconnaissance que ces populations ont manifestés à l'encontre du Père Valère, nous en étions d'autant plus honorés. Merci, Père Valère, d'avoir si bien ensemencées les valeurs chrétiennes et humanistes, dans cette région du monde qui interpelle par sa pauvreté, tout citoyen venant d'une région comme la nôtre, où la satiété est quotidienne et permanente.

Lors de notre messe à "Hwéli", paroisse du périple du Père Valère, **nous avons été particulièrement frappés, par la pauvreté du lieu, où les célébrations se font, sous un hangar aménagé, qu'on appelle "l'église"**. Le Père Jonas, successeur du Père Valère, met tout en œuvre, pour construire une église, digne d'un lieu propice à la célébration des offices. Il a commencé à rassembler des matériaux, sable, gravillons etc., pour débiter les fondations. Il ne peut pas compter financièrement sur la population, pauvre en trésorerie, mais, très riche en dévouement et services divers, pouvant apporter une main d'œuvre multiple, pour les travaux de terrassement, transports et toutes interventions manuelles.

Nous nous sommes beaucoup interrogés, sur cette situation précaire, nous qui avons une église, même dans la plus petite bourgade de notre beau pays de France, comme nous avons été interrogés également, sur la situation d'un semblant de dispensaire, qui a un peu de matériel, mais pas de personnel de santé pouvant assurer le minimum de soins requis, sur cette ile "d'Agonvé", où le Père Valère a passé six ans. Tout cela nous laisse pantois.



« Lors de notre messe à "Hwéli", paroisse du périple du Père Valère, nous avons été particulièrement frappés, par la pauvreté du lieu, où les célébrations se font, sous un hangar aménagé, qu'on appelle "l'église". »

Ebranlés, par ces observations déconcertantes, nous avons décidé d'aider dans un premier temps, le Père "Jonas", à construire une église dans son village de "Hwéli". Après

avoir exposée cette situation, lors de notre séance du 15 décembre, vous avez été nombreux, à montrer votre générosité, pour commencer une collecte de fonds. C'est un immense encouragement pour nous, je vous en remercie très sincèrement. Je me permets de rappeler, que beaucoup parmi vous tous, lecteurs des bulletins paroissiaux de nos deux paroisses, ont été aussi les généreux donateurs de l'association que j'ai l'honneur de présider, " Agir pour les enfants au Burkina-Faso", pendant 23 ans, vous m'avez suivi avec mon équipe et rapidement, j'aimerais vous dire ce que nous avons fait ensemble, sur un projet bien défini, " l'eau, la santé, le savoir".

J'ai toujours appris, pour l'heureuse communication, qu'il faut faire ce que l'on dit, mais qu'il faut aussi, dire ce l'on fait. Nous avons d'abord foré trois puits dans trois villages différents, puis, nous avons réalisé, l'essentiel de notre projet à "Sokoura", village perdu en pleine brousse, dans le sud-ouest du Burkina. Nous y avons construit une école, une maternité, un dispensaire, une maison pour les ateliers des femmes, trois logements, pour le directeur et les enseignants, une réserve d'eau, pour les cultures maraichères, électrifié le village avec les panneaux solaires et l'aide, d'E.S.F. (électriciens sans frontières). Nous avons mis en place, des cours d'alphabétisation, pour l'enseignement du français, un atelier de couture, pour les femmes, formée une équipe de responsables, pour la gestion de tout cet ensemble, avons pourvu, pendant 20 ans toutes les fournitures scolaires, en attendant que l'éducation nationale Burkinabé, prenne la relève. En 1996, à notre arrivée dans ce village, il y avait 25 enfants scolarisés, dans une case délabrée, aujourd'hui, nous scolarisons 350 enfants, qui viennent des villages près et lointains de Sokoura.

Tout cela a été financé, par les fêtes que nous avons organisées, puis, par les aides des collectivités locales, le Lions-Club, mais surtout, par la fidélité de nos généreux donateurs, dont beaucoup sont parmi vous. Sur 23 ans, c'est un budget considérable. Nous sommes notre projet, d'observer les résultats très satisfaisants, et surtout de voir ces populations qui ne savent pas quoi faire pour nous remercier. Elles ont pris leur destin en main, ce dont nous nous réjouissons.

Alors, bâtir une église au Bénin, pourquoi pas ? Je suis persuadé, que nous en sommes capables, d'autant plus, qu'il s'agit d'un tout petit budget, par rapport à ce que nous avons investi au Burkina. Je tiens à faire cette comparaison, pour vous encourager, à épouser l'idée de ce projet. 25.000 euros permettraient de bâtir une église au Bénin, c'est en gros, un euro, par habitant, sur nos deux paroisses, ou bien, environ 20 euros, par abonné aux bulletins paroissiaux, ou bien encore, en recherchant quelques mécènes, tout est possible.

Peut-on imaginer un seul instant, nos deux paroisses associées, pour bâtir une église, au pays du Père Valère. Quel bonheur aussi, d'avoir l'occasion de renvoyer l'ascenseur. Ils sont nombreux, les prêtres qui viennent, du Bénin, du Burkina et d'ailleurs, pour nous aider. Ces pays, ont les prêtres que nous n'avons plus et nous, nous avons les moyens financiers qu'ils n'ont pas. Voilà de quoi faire une heureuse association, en créant un climat, dont la planète toute entière, pourrait se réjouir.

Je vous invite à réfléchir, en parler à vos amis, afin de lancer une dynamique, qui assurera le succès de notre projet. Pour le côté pratique, un compte est ouvert au C.M.B. à Plancoët, les chèques seront à mettre à l'ordre de " AGIR ", et à remettre, soit au Père Valère, au presbytère, ou chez moi, au 22 rue de l'hôtellerie à Corseul.

Au nom de l'équipe du Bénin et du Père Valère, je ne sais comment vous remercier par avance, pour les initiatives que vous saurez prendre, afin que nous puissions ensemble, réaliser ce merveilleux projet.

« Seigneur, fais de nous, des bâtisseurs d'amour.

L'équipe du Bénin, formée de membres des deux paroisses, vous assure de toute sa sympathie
Marcel VILLALON, Claire MELEC (Lancieux) et Monique JOSSELIN (Ploubalay)

Le dimanche 16 février à 15 h, salle Mulon à Corseul, la projection de notre voyage au Bénin vous est proposée.

Qu'est-ce que le Mercredi des Cendres ? Qu'est-ce que le Carême ?

Le Carême commence le Mercredi des Cendres, mercredi 26 février 2020, et s'achève le Jeudi Saint, le 9 avril 2020, avant la célébration de la Cène du Seigneur.

Le Mercredi des cendres, premier jour du Carême, est marqué par l'imposition des cendres : le prêtre dépose un peu de cendres sur le front de chaque fidèle, en signe de la fragilité de l'homme, mais aussi de l'espérance en la miséricorde de Dieu.

On trouve déjà le symbolisme des cendres dans l'Ancien Testament. Il évoque la représentation du péché et la fragilité de l'être.

Tous, nous faisons l'expérience du péché dans notre difficulté à exister. Comment s'en dégager ? Jésus nous apprend que nous serons victorieux du péché quand nous aurons appris à remplacer le feu du mal par le feu de l'Amour. Car le feu qui brûle ce jour détruit d'abord mais, en même temps, ce feu éclaire, réchauffe, reconforte, guide et encourage.

La cendre est appliquée sur le front pour nous appeler plus clairement encore à la conversion, précisément par le chemin de l'humilité. La cendre, c'est ce qui reste quand le feu a détruit la matière dont il s'est emparé. C'est l'image de notre pauvreté. Mais les cendres peuvent aussi fertiliser la terre et la vie peut renaître sous les cendres.

C'est un symbole de renaissance

Tout en le marquant, le prêtre dit au fidèle : « **Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle** ». L'évangile de ce jour est un passage de saint Matthieu – chapitre 6, versets 1 à 6 et 16 à 18 qui incite les fidèles à prier et à agir dans le secret de leur cœur :

Quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que te donne ta main droite, afin que ton aumône reste dans le secret ; ton Père voit ce que tu fais en secret.

Quand tu pries, retire-toi au fond de ta maison, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret.

Quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage ; ainsi ton jeûne ne sera pas connu des hommes, mais seulement du Père qui est présent dans le secret.

La durée du Carême, quarante jours sans compter les dimanches, fait en particulier référence aux quarante années passées au désert par le peuple d'Israël entre sa sortie d'Égypte et son entrée en terre promise ; elle renvoie aussi aux quarante jours passés par le Christ dans le désert entre son baptême et le début de sa vie publique. Quarante, c'est le nombre de l'attente, de la préparation, de l'épreuve et du renouveau. Dans les écritures bibliques ce nombre jalonne avant tout l'histoire du Salut.

C'est un temps de conversion

Au désert, le Christ a mené un combat spirituel dont il est sorti victorieux.

Durant le temps du Carême, nous sommes invités à nous donner des moyens concrets, dans la prière, le jeûne et le partage pour nous aider à discerner les priorités de notre vie. Le temps du Carême est un temps privilégié qui incite à une mise à l'écart pour faire silence et être ainsi réceptif à la Parole de Dieu.



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Nombre de candidats ont rendu public leur programme. Tous placent l'avenir de notre planète comme priorité et affichent la préservation de l'héritage de l'humanité comme leitmotiv. En écho, du 26 au 28 mars prochain, plus de 2000 économistes et entrepreneurs de moins de 35 ans sont attendus à Assise pour participer à l'évènement "L'économie de François", une initiative du Saint-Père qu'il avait lui-même annoncée le 1er mai dernier.

Les thèmes abordés interpellent les chrétiens citoyens que nous sommes : que ce soit par l'intitulé ou par leur dualité qui peut paraître parfois singulière.

- ✓ Travail et soin ; gestion et don ; finances et humanité ; agriculture et justice ; énergie et pauvreté ; profit et vocation ; politiques pour le bonheur ; CO2 de l'inégalité ; business et paix ; l'économie est femme ; entreprises en transition ; vie et styles de vie.

Les participants à ces assises seront en grande majorité de jeunes chercheurs, étudiants, ou doctorants ; des entrepreneurs et des chefs d'entreprise ; des économistes et des membres d'organisations locales et internationales.

Dans un message adressé le 1^{er} mai dernier aux "jeunes économistes, entrepreneurs et entrepreneuses du monde entier", le Saint-Père espérait que l'évènement aide à « *pratiquer une économie différente, une économie qui fait vivre et ne tue pas, qui inclut et n'exclut pas, qui humanise et ne déshumanise pas, qui prend soin de la création et qui ne la pollue pas* ». L'objectif de cette rencontre d'Assise, poursuivait François, est « *un processus de changement global qui voit dans une communion d'intentions non seulement ceux qui ont le don de la foi, mais tous les hommes de bonne volonté, au-delà des différences de foi et de nationalité, unis par un idéal de fraternité attentive surtout aux pauvres et aux exclus* ».

Le Pape a voulu que cet événement se déroule à Assise car l'expérience de vie de Saint François et les choix qu'il a fait entre une économie d'égoïsme et une économie de don font références. Son dépouillement devant les yeux du Père et de l'évêque d'Assise est une icône inspirante pour cet événement. Nul doute que le climat spirituel de cette ville irriguera les réflexions de tous les participants.

Au terme de celui-ci, les jeunes concluront un pacte solennel avec le Pape, assurant leur engagement à changer l'économie actuelle et à donner une âme à l'économie de demain, c'est-à-dire une économie plus humaine. Cet engagement concerne tous ceux qui prônent un futur plus durable et solidaire, en particulier les chrétiens citoyens.

AIDONS NOS AIDANTS

Le Rotary Club de Ploubalay organise son **premier FORUM** intitulé « **Aidons nos aidants** ». Il aura lieu à la salle des Fêtes de Ploubalay le 15 février de 14h00 à 18h30.

Au programme : une table ronde, des stands animés par des entreprises, des acteurs institutionnels, des associations, des thérapeutes du bien-être et en point d'orgue, une conférence sur « Le Cerveau réparé » du professeur Marc Vérin, chef du service de Neurologie au CHU de Pontchaillou à Rennes.

Vous vous posez des questions, vous êtes à la recherche d'informations. Venez trouver des éléments de réponse lors de ce forum dédié aux aidants.

Entrée libre. Pour tous renseignements vous pouvez joindre Marie Legal, Présidente du Club, au 06 08 96 86 57

Conférences, formations et retraites



Les Rendez-vous de l'Abbaye

- ✚ **Mieux se connaître, mieux comprendre les autres (approfondissement).** Animation par Marie-Laure ROCHETTE **les 1 et 2 fev.**
- ✚ **Apprendre l'hébreux.** Session pour débutants. Animation par Laure BADRE **du 11 au 13 fev.**
- ✚ **Lire la bible en hébreux** Le livre de RUTH et les Psaumes. Animation par Yashaya DALSACE **les 15 et 16 fev.**
- ✚ **Dynamiser nos énergies.** Réveiller le corps avec le QI GONG et le massage **du 15 au 22 fev.**

Voir aussi le site de l'abbaye <https://www.abbaye-st-jacut.com/> et la brochure à l'accueil de l'Abbaye.



- ✚ **La lecture priante de la Parole de Dieu (Saint Matthieu) animée** par une sœur de la Divine Providence de Créhen **Lundi 10 février 2020 de 16 h 30 à 18 h**
Contacts : Tél. : 02 96 84 14 51 e-mail : secretariat.crehen@orange-business.fr



- ✚ **Jésus, parole vive de Dieu. du 09 au 15 fev.** Animation par **le Père Michel Gueguen/ Ref : R2001**
- ✚ **Libres pour aimer. du 16 au 22 fev.** Animation par le **Père Renaud de Kermadec / Ref R2002**
- ✚ **Se ressourcer pour la mission. du 16 au 22 fev.** Animation par le **Père Nicolas Guillou et des membres du Foyer/ Ref R2003**
- ✚ **Dieu est plus grand que notre coeur. du 23 au 29 fev.** Animation par le **Père Christian Faimonville/ Ref R2004**
- ✚ **Journée pour Dieu. le 26 fev.** Mercredi des cendres / **Ref W2005**

**Contact : Foyer de Charité 795 rue de l'Eglise – Tressaint BP 54145 – Lanvallay
 22104 Dinan Cedex Tél : 02 96 85 86 00 Courriel : foyerdecharite@tressaint.com**

Infos Infos Infos

LA BIBLE ET SON HISTOIRE

Le 6 Janvier dernier, une trentaine de personnes ont participé à une présentation générale et historique de la Bible : quand a-t-elle été écrite ? Par qui et pour qui ?

Si nous voulons lire aujourd'hui ce « Livre » qui nous aide à comprendre la Parole de Dieu, il faut peut-être en connaître quelques clés :

- La Bible, ce sont de nombreux Livres qui forment une bibliothèque dont la composition varie en fonction des communautés qui l'utilisent (Samaritains, Juifs, protestants, orthodoxes, catholiques...)
- Les 1ers écrits peuvent remonter au VIII^{ème} siècle avant JC, mais c'est essentiellement la catastrophe de l'Exil, puis le retour d'Exil, (VI^{ème} siècle), qui ont permis d'établir les Lois et les grands récits de l'Ancien Testament. Pourquoi ? Un peuple qui a tout perdu (comme les autres petits royaumes voisins) a décidé de survivre autour d'une Loi (la Torah, qui veut dire « enseignement »). On a mis par écrit les événements et les Codes législatifs qui s'y rapportent, en reconstruisant une histoire pensée théologiquement.
- 2 courants de pensée se sont juxtaposés, et la rédaction finale a tenu compte de tous les points de vue, même si c'est autour de Jérusalem (ancien royaume de Juda) que tout a pu se concrétiser.
- La venue du Christ a donné lieu ensuite à un Nouveau Testament (ce qui veut dire « Nouvelle Alliance ») rédigé pour l'essentiel au 1^{er} siècle de notre ère. Dans une lecture chrétienne, les 2 Testaments s'éclairent l'un par l'autre : les « Ecritures » citées par les Evangélistes et par Jésus, c'est l'Ancien Testament ! Et aux pèlerins d'Emmaüs, Jésus dévoile tout ce qui le concerne dans ces écrits.
- Lire la Bible aujourd'hui, c'est entrer en dialogue avec une Parole vivante, tissée de toutes les interrogations humaines et de la lente découverte du visage de Dieu...c'est prendre un chemin qui ressemble souvent à celui de nos Patriarches (Abraham...) jusqu'aux Apôtres du Christ.

Une nouvelle rencontre sera proposée **le Lundi 6 Avril** de 10h à 12h à la maison paroissiale de Ploubalay pour **lire ensemble les 3 premiers chapitres de la Genèse**, comme une grande introduction à toute la Bible. C'est ouvert à tous !

A bientôt.
Myriam DIM



Le 72^{ème} Pèlerinage Montfortain à Lourdes

se déroulera du dimanche 19 avril au samedi 25 avril 2020
et sera présidé par Mgr Nicolas SOUCHU, évêque d'Aire et Dax.

Thème : « Je suis l'Immaculée Conception »

Départ en car de Saint Malo (un car de ramassage est prévu pour le secteur Pluduno-Plancoët ; car ambulance pour les malades).

Formule : voyage, séjour en Hôtel ou en Accueil malades, assurances, taxes : **516€ pour les malades et à partir de 525€ pour les pèlerins selon la catégorie de l'hôtel.**

Vous pouvez vous inscrire ou vous renseigner auprès de :

Mme Marie Thérèse GALLAIS 32 rue de Joliet 22650 Beussais sur Mer (Ploubalay) Tél : 02 96 27 24 52
ou Mr Jean-François COMYN – Langrolay Tel : 02 96-89-12-49

Salle paroissiale de Saint Jacut

Le premier coup de pelle a été donné ! La construction d'une salle paroissiale sur le terrain de l'église de Saint Jacut a démarré. Dans le Bon Grain de Mars nous vous en donnerons les caractéristiques techniques. Ce projet est piloté par le diocèse.

Saint Cieux, ou Sieu ou encore Seoc

Selon les récits qui le mentionnent, Cieux a bien existé et a vécu dans notre région. Qu'en est-il de la vie qu'on lui prête ? Nous naviguons bien sûr entre légende et histoire.



Cieux, disciple de Briec, vint de Bretagne insulaire (l'actuelle Grande-Bretagne). Nous ne savons pas où il est né : les récits disent en Irlande. La date de sa naissance pourrait se situer vers la fin du Ve siècle.

Il reçut sa formation monacale en Cornouailles, dans un monastère érigé par Saint Briec (*Brieg*). Celui-ci fit plusieurs voyages en Armorique où il fonda le monastère de la Vallée Double qui a donné naissance à la ville de Saint-Briec. Tous deux étaient très liés. C'est en songe, que Cieux apprit la mort de son maître. Immédiatement il décida de s'embarquer pour l'Armorique. Après avoir séjourné quelque temps au monastère de la Vallée Double, il s'en alla par mer vers la péninsule qui forme actuellement le territoire de Lancieux, près de Landouar où Jacut venait d'élever une abbaye. Ces moines étaient des défricheurs.

Un jour, il longea la côte en barque, doubla la pointe de Buglais et vint aborder près d'un rocher proche de la pointe Saint-Martin où, sous ses pas, jaillit une source miraculeuse que l'on appelle encore la "Mine d'eau".

La légende dit que Cieux était gros comme deux liards de beurre et qu'il aurait pu dormir dans un sabot. Ce petit moine qu'on avait trouvé un matin dans un creux de rocher voulut prêcher ; mais les habitants de l'endroit, d'humeur bourrue, ne le supportèrent pas. Ils le battirent sur la falaise et le laissèrent pour mort ; là où son sang a coulé, il reste encore une trace rouge... et ses larmes ont alimenté une fontaine appelée "La source"...

On ne sait rien du temps que Cieux passa sur notre territoire, sinon que, selon la mémoire populaire, il créa l'abbaye de Grande-Lann (*Granlann*) près du tertre de la Roche. Il y vivait avec quelques moines et mourut au VIe siècle. Les moines de Saint Cieux, mêlant leur labour à celui des habitants, demeurèrent longtemps la seule puissance du Lann : puissance morale et évangélisatrice. Saint Cieux est fêté fin juin.

Seul a subsisté jusqu'à nos jours sur le tertre de la Roche, un petit enclos dit le « cimetière des moines » ; on appelle également cet enclos "la Reposaie".

Le passé du relais de Lancieux



Plan cadastral de 1827 où figure l'ancienne église dont n'existe plus que l'ancien clocher en forme de beffroi de 1739.

Quelques pierres de l'ancienne église du **XIVe** siècle sont encore visibles.



Le moulin de Buglais du XIVe siècle appartenait aux moines de l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer qui traversaient la baie pour venir moudre leurs grains.

Il a été reconstruit à l'identique par la commune entre 1976 et 1990.

Joies et Peines de la communauté

PARTAGE EN PAROISSE

Le réveillon de Noël annoncé lors des messes de décembre a eu lieu dans la maison paroissiale de Ploubalay et a accueilli plus de 20 personnes. Les organisateurs autant que les participants ont goûté ce moment de partage dont le Bon Grain se fera plus complètement l'écho dans le prochain bulletin en faisant paraître une photo et des témoignages de participants.

Les organisateurs ont exprimé leur bonheur d'avoir participé à ce moment de partage :

MERCI pour votre participation à ce réveillon de Noël 2019 qui fut pour tous, participants et organisateurs, un grand moment de fraternité, de partage, de générosité, de chaleur humaine...

Grâce à votre concours nous avons pu apporter un peu de soleil dans cette belle soirée qui, sans cela, aurait été bien triste pour certains.

Nous vous souhaitons du fond du cœur une excellente et heureuse année 2020, en formulant le vœu qu'elle apporte le meilleur à chacun.

Olivier et Isabelle

Benoist et Marie

PREPARATION AU BAPTEME

Les familles demandant le baptême pour leur petit enfant sont invitées à préparer le baptême par deux rencontres :

La première avec une équipe de préparation un mercredi soir de 20h à 22h. Il est souhaitable de venir en couple, sans enfant, avec le parrain et la marraine si possible

La deuxième avec une équipe de préparation un dimanche matin puis la messe ensemble.

1^{ère} rencontre le mercredi : 18 mars – 22 avril – 20 mai – 10 juin – 8 juillet – 9 septembre

1^{er} dimanche : 22 mars – 3 mai – 31 mai – 21 juin – 12 juillet – 13 septembre

2^{ème} dimanche : 29 mars – 17 mai – 14 juin – 5 juillet – 19 juillet – 27 septembre

Baptême : Dimanche 12 avril (Ploubalay 11h) – Samedi 23 mai (Trigavou 18h30) - Dimanche 24 mai (Ploubalay 12h)
Dimanche 7 juin (Ploubalay 12h) – Dimanche 28 juin (Ploubalay 12h - Samedi 4 juillet (Trigavou 18h30)
Dimanche 26 juillet (St Jacut 11h30) – Dimanche 2 août (Ploubalay 12h) - Dimanche 9 août (St Jacut 11h30)
Samedi 22 août (Pleslin 17h) – Dimanche 20 septembre (Ploubalay 12h) - Dimanche 25 octobre (Ploubalay 12h)

Ces rencontres ont lieu à la salle paroissiale de Ploubalay (derrière l'église – 3 rue du Général de Gaulle Ploubalay 22650 BEAUSSAIS SUR MER).

OBSEQUES : Aux familles qui ont vécu un deuil, nous redisons notre sympathie. Lors des obsèques, nous avons témoigné de l'espérance de l'Église et notre certitude de nous retrouver en Dieu

| | | | | | |
|--------------------|--------------------------------|-------|------------------|---------------------------------------|-------|
| <u>Saint Jacut</u> | | | <u>Trémereuc</u> | | |
| 31/12/2019 | Jean Paul COURTEMANCHE | 81ans | 29/12/2019 | Jean François GUERAS | 72ans |
| 31/12/2019 | Francine APPERT-BIZOT | 99ans | <u>Trigavou</u> | | |
| 23/1/2020 | Jean PETIT | 71ans | 23/12/2019 | Eve-Marie BRILLU (née De FONTAINE) | 72ans |
| <u>Pleslin</u> | | | 9/1/2020 | Patrick CHAUVEL | 66ans |
| 23/12/2019 | Jules LE TOUX | 72ans | 21/1/2020 | Simone ROLLAND (née AUBERT) | 82ans |
| <u>Langrolay</u> | | | | | |
| 20/1/2020 | Lucienne ROYER (née LEBRET) | 86ans | | | |
| 24/1/2020 | Julienne BASSET | 94ans | | | |

Messes – Sacrement du Pardon et des malades
mois de février 2020

| | | | |
|--------------------------------------|--------------|--------------------|---|
| Samedi 1^{er} février | 18h00 | Pleslin | Solange MOUSSET – Madeleine et Roger BESSET – Claude ROGER |
| Dimanche 2 février | 11h00 | Ploubalay | Marie MARCADÉ – Célestin LESAICHERRE |
| <i>Jeudi 6 février</i> | <i>15h00</i> | <i>Pleslin</i> | <i>Foyer de l'Orme – Blanche LECAILLER</i> |
| Vendredi 7 février | 10h30 | Ploubalay | Messe suivie d'un temps d'adoration Eucharistique et du sacrement de réconciliation – Michèle BAFOUIN |
| Samedi 8 février | 18h00 | Trigavou | Cécilia BOURBLANC et son père Michel – Marie-Ange BOURMAULT – Marie JOSSELIN et sa famille – Marcel ALMY |
| Dimanche 9 février | 11h00 | Ploubalay | Sabine, Marie-Louise et Guy FOURNIAL – Pierre COLLETTE – Alain De COLNET |
| <i>Jeudi 13 février</i> | <i>15h00</i> | <i>Saint Jacut</i> | <i>Foyer les Tamaris – Pour les bienfaiteurs de la Paroisse</i> |
| Vendredi 14 février | 10h30 | Ploubalay | Messe suivie d'un temps d'adoration Eucharistique et du sacrement de réconciliation – Charles LE NORMAND – Hélène DE LABARTHE |
| Samedi 15 février | 18h00 | Saint Jacut | René NEUTE – Andréa LE GUEVEL/ROUSSEL - |
| Dimanche 16 février | 11h00 | Ploubalay | Yves LE BORGNE – Julien JUHEL – Mr et Mme MORIN |
| <i>Jeudi 20 février</i> | <i>15h00</i> | <i>Ploubalay</i> | <i>Résidence du Parc – Pour les défunts des familles présentes</i> |
| Vendredi 21 février | 10h30 | Ploubalay | Messe suivie d'un temps d'adoration Eucharistique et du sacrement de réconciliation – Messe pour les âmes du Purgatoire |
| Samedi 22 février | 18h00 | Langrolay | Wilfrid De NERCY – Marie ROUXEL – Louis DURAND – Yann TESTARD |
| Dimanche 23 février | 11h00 | Ploubalay | Augustin ARMANGE – Joseph MICHEL - |
| <i>Mercredi 26 février</i> | <i>19h00</i> | <i>Ploubalay</i> | <i>Mercredi des Cendres – Jean COCHET -</i> |
| Vendredi 28 février | 10h30 | Ploubalay | Messe suivie d'un temps d'adoration Eucharistique et du sacrement de réconciliation – Hugues BRIEND - |
| Samedi 29 février | 18h00 | Trémereuc | Marie-Ange CAMPION – Jocelyne TROCHET – André LEMOINE |
| Dimanche 1^{er} Mars | 11h00 | Ploubalay | Thérèse FONTAINE – Monique BOIRAUD |
| <i>Jeudi 5 mars</i> | <i>15h00</i> | <i>Pleslin</i> | <i>Foyer de l'Orme – Jean JOSSELIN -</i> |
| Vendredi 6 mars | 10h30 | Ploubalay | Messe suivie d'un temps d'adoration Eucharistique et du sacrement de réconciliation – Intention Particulière - |
| Samedi 7 mars | 18h00 | Lancieux | Jean-Yves PAVÉE-CABU – Annick MÉHOUS – Annick LOQUEN – Yves COUALAN |
| Dimanche 8 mars | 11h00 | Ploubalay | Angèle JOSSELIN – Robert LABBÉ |

Seigneur,

Ton Eglise est à la recherche d'"ouvriers" pour de nombreux chantiers.

**Et Tu ne veux rien faire sans la participation active
de ceux qui te connaissent déjà.**

Donne-nous de comprendre cet appel qui nous honore.

Nous aimons entendre parler d'hommes, de femmes qui ont déjà répondu.

Pourquoi ne pas entendre la question qui peut surgir alors :

"Pourquoi pas moi ?"

Les propositions qui nous sont faites ici et là sont variées,

Elles ne sont pas en dehors de nos possibilités, de nos talents en tous genres.

Dans l'évangile, Tu parles de celui-là qui répond "Oui", mais qui ne fait rien.

Et de celui qui répond "Non", mais qui se rend ensuite sur le chantier.

Ne nous laisse pas être incohérents dans notre vie,

manquer de vérité au fond de nous-mêmes,

puisque nous voulons marcher à ta suite.

Que nous chantions en vérité :

« Seigneur, Tu nous appelles,

Et nous allons vers toi.

Ta bonne Nouvelle nous met le cœur en joie.

Amen ! »

Les Cendres

Après la célébration de Noël qui nous ouvre à la joie et l'espérance du Salut, "le fils de Dieu s'est fait homme pour nous faire Dieu" comme dit St Athanase, nous prenons conscience que nous sommes en chemin vers ce salut et toujours marqué par le péché et le besoin d'accueillir la nouveauté de Jésus Sauveur : nous ne sommes que poussière...



C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière (Génèse 3 : 19)

Imprimeur Gérant et Directeur de publication : Père Olivier GRAVOUILLE
 Maison Paroissiale de Ploubalay, 3 rue du Général de Gaulle - 22650 BEAUSSAIS SUR MER
 C.P.P.A.P 1021 L 85506 - AD Paroisse de Ploubalay C.C.P 1254-321

Maison Paroissiale de Ploubalay : Tél 02 96 27 20 44

Courriels : paroisse.ploubalay@orange.fr

Site de la Paroisse : www.paroissedeploubalay.fr